

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN827 (Rect)

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 1, après le mot :

« besoins »,

insérer le mot :

« physico-financiers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification sur la nature des besoins.